



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-142460>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **25-142460**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Mairie d'Aulnay-sous-Bois

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : DSP pour l'exploitation des marchés forains de la ville d'Aulnay-sous-Bois

Description : La délégation portera sur la mission de service public portant sur la gestion et l'exploitation des marchés forains de la Ville. Il s'agit des 4 marchés communaux d'Aulnay-sous-Bois : Marché de la Gare. • Marché du Vieux Pays (travaux de construction et aménagement d'une halle préau ouverte), Marché de la Rose des Vents, Marché Mitry L'organisation de marchés à thèmes y compris les brocantes sur les différents emplacements des marchés actuels et d'emplacements définis au besoin par l'autorité délégante. Lieu d'exécution : Aulnay-sous-Bois (code postal : 93600).

Identifiant de la procédure : f177996b-d996-4bdf-a1aa-b2fc741eae32

Avis précédent : 7bfae94c-f92c-47eb-981c-6c2f526f8106-01

Identifiant interne : 2025-02

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 79956000 Services d'organisation de foires et d'expositions

2.1.2 Lieu d'exécution

N'importe où

Informations complémentaires : Sur la ville d'Aulnay-sous-Bois

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le délai de validité des offres est fixé à deux-cent-dix (210) jours à compter de la date limite de réception des candidatures et des offres.

Négociation et fin de procédure Après examen des offres et conformément aux articles L.3124-1 et R3124-1, l'Autorité délégante pourra engager librement une négociation avec un ou plusieurs candidats dans les conditions prévues par l'article L.3124-1 du Code de la commande publique. Toutefois, l'Autorité délégante se réserve la possibilité d'attribuer la concession sur la base des offres initiales, sans négociation. Si l'Autorité délégante recourt à la négociation, celle-ci pourra porter sur tous les éléments de l'offre remise afin de permettre une meilleure adéquation des offres aux besoins de l'autorité délégante. La négociation ne doit pas avoir pour effet de modifier l'objet les caractéristiques minimales d'exécution du contrat qui font l'objet de la mise en concurrence, ni les critères de négociation. Lors de ces négociations, les représentants de l'Autorité délégante pourront se faire assister de la (ou des) personne(s) compétente(s) dont ils jugeront utile de s'entourer. Afin de faciliter le déroulement des négociations, chaque candidat désignera dans son offre un interlocuteur habilité à s'engager au nom du candidat (de l'entreprise ou du groupement) ; ce pouvoir sera cosigné par les représentants qualifiés de l'entreprise mandataire et des cotraitants éventuels en cas de candidature en groupement. Les négociations se dérouleront dans le respect du principe de l'égalité de traitement entre les candidats. Au cours des discussions, les représentants de l'Autorité délégante peuvent décider d'apporter des modifications non substantielles au dossier de consultation. L'Autorité délégante se réserve le droit de mettre fin aux négociations avec un ou plusieurs candidats à tout moment au cours de la négociation. Seuls les candidats avec lesquels l'Autorité délégante aura décidé de poursuivre les négociations jusqu'à leur terme seront admis à présenter une offre finale. De même, chaque candidat est libre de se retirer de la négociation à tout moment. Il est tenu toutefois d'en informer l'Autorité délégante. Les candidats seront informés par voie électronique (plateforme électronique ou mail) avec confirmation éventuelle par voie postale de la clôture des négociations et invités à remettre leur dernière proposition dans le délai indiqué par l'Autorité délégante. Un classement des offres finales sera effectué en application des critères de jugement prévus à l'article 7.2 du Règlement de consultation. Ce dernier sera proposé à l'approbation de l'assemblée délibérante de l'Autorité délégante qui approuvera le candidat proposé comme attributaire.

Organisation des négociations : Tous les candidats sélectionnés recevront un courrier électronique via la plateforme dans lequel seront énoncées les modalités de négociation. Ces négociations peuvent également prendre la forme d'une ou plusieurs auditions et rencontres entre les représentants de l'Autorité délégante et un (ou des) candidat(s). Ces rencontres et auditions feront l'objet d'un relevé écrit des conclusions garantissant la traçabilité des échanges intervenus. Chaque candidat disposera d'un temps strictement égal d'échange avec la personne publique pour chaque réunion de négociations. L'absence d'un candidat à une audition n'entraînera pas son élimination mais ne lui permettra pas non plus de demander une autre date de réunion de négociations. La personne publique pourra mettre à la disposition du candidat son propre matériel de vidéo projection, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée en cas d'incompatibilité entre ce matériel et le support du candidat. Le candidat disposera de quinze (15) minutes avant le début de la réunion de négociations pour procéder aux essais techniques de son matériel informatique. Lors de ces négociations, les candidats pourront être invités à remettre des compléments ou des modifications à leurs offres. Les délais et modes de transmission de ces compléments et modifications seront alors indiqués aux candidats. Les offres complémentaires éventuellement fournies par les candidats à la suite de chaque réunion de négociations devront faire apparaître les évolutions de leur offre par rapport à leur(s) offre(s) précédente(s) en fonction des sujets abordés lors des négociations. Toute offre complémentaire présentée par le candidat

dans le délai imparti constitue potentiellement son offre définitive. Plus précisément, à la suite de la remise des offres complémentaires des candidats, la personne publique décidera si les négociations sont arrivées à leur terme. Dans l'affirmative, les dernières offres complémentaires présentées par les candidats revêtiront alors automatiquement le caractère d'offres définitives.

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : DSP pour l'exploitation des marchés forains de la ville d'Aulnay-sous-Bois

Description : La délégation portera sur la mission de service public portant sur la gestion et l'exploitation des marchés forains de la Ville. Il s'agit des 4 marchés communaux d'Aulnay-sous-Bois : Marché de la Gare, Marché du Vieux Pays, Marché de la Rose des Vents, Marché Mitry

Identifiant interne : 2025-02

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79956000 Services d'organisation de foires et d'expositions

5.1.2 Lieu d'exécution

N'importe où

Informations complémentaires : sur la ville d'Aulnay-sous-Bois

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Visite facultative Les visites sont possibles après demande de rendez-vous auprès de : Madame Nadine KACZMAREK Direction du développement économique Responsable réglementation commerciale Tél : 01.48.79.63.45 - 06.85.26.62.33 nkaczmarek@aulnay-sous-bois.com Les demandes de rendez-vous doivent être effectuées sept (7) jours calendaires avant la date souhaitée. Il est spécifié qu'aucune réponse aux éventuelles questions posées ne seront données lors des visites. Celles-ci devront être posées par l'intermédiaire de la plateforme de dématérialisation prévue à cet effet, ceci dans le cadre de l'égalité de traitement des candidats. Une attestation de visite, signée par le représentant du concédant et le candidat, sera jointe au dossier d'offre.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : 40 % - Les propositions financières sont appréciées au vu des renseignements inscrits dans l'annexe financière remise par le soumissionnaire.

Sera notamment analysé le montant des redevances proposées par les candidats, ainsi que le total des recettes, des charges, le résultat figurant aux comptes d'exploitation prévisionnels, le montant des investissements financés dans le cadre du contrat.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre : 60 % dont : Organisation du personnel et des séances : 10 % Animation et recrutement : 5 % Projet technique (halle préau Vieux marché et travaux embellissement marché de la Gare) : 15 % Nettoyage, propreté et gestion des déchets : 10 % Stationnement : 5 % Pilotage : 5 % Maintenance et renouvellement : 10 %

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Informations relatives aux délais de recours : 2 mois

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie d'Aulnay-sous-Bois

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 18,000,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SAS MANDON

Offre :

Identifiant de l'offre : 2025-02

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 18,000,000 Euro

L'offre est une variante : oui

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025-02

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 24/12/2025

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Mairie d'Aulnay-sous-Bois

Numéro d'enregistrement : 219300005000016

Ville : Aulnay-sous-Bois

Code postal : 93600

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : +marches-publics@aulnay-sous-bois.fr

Téléphone : 0148796266

Profil de l'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : SAS MANDON

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 34312187700041

Ville : PARIS

Code postal : 75116

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Montreuil

Numéro d'enregistrement : 13000686900015

Adresse postale : 7 rue Catherine Puig

Ville : Montreuil

Code postal : 93100

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-montreuil@juradm.fr

Téléphone : 0149202000

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 11686627-b098-4553-96bf-3aec9f1dd6ce - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 26/12/2025 à 08:15

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/12/2025